

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 25 avril 2013

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 22 et 23 avril 2013

2013 DJS 324 Attribution de la dénomination «Robert Paparemborde » aux pelouses d'Auteuil – pelouse A (16e).

M. Jean VUILLERMOZ, rapporteur

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'avis favorable de la commission de dénomination des voies, places, espaces verts et équipements publics municipaux du 12 mars 2013 ;

Vu le projet de délibération, en date du 9 avril 2013, par lequel M. le Maire de Paris lui propose d'attribuer la dénomination « Robert Paparemborde » aux pelouses d'Auteuil – pelouse A (16^e) ;

Vu l'avis du Conseil du 16e arrondissement, en date du 8 avril 2013 ;

Sur le rapport présenté par M. Jean VUILLERMOZ, au nom de la 7e Commission,

Délibère :

La dénomination « Robert Paparemborde » est attribuée aux pelouses d'Auteuil – pelouse A (16^e)